

AFFAIRE No 8 - TRAVAUX DE COUVERTURE DE CANIVEAUX AU CHAUDRON ET A LA SOURCE

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage de poursuivre le programme de travaux de couverture de caniveaux au Chaudron et à la Source.

Le Bureau Delta Ingénierie, chargé de l'étude, m'a transmis le projet qui concerne les rues des Frères Cazamian à proximité de l'Eglise du Chaudron et la Rue Hubert de Lisle à la Source.

Le coût de l'opération estimé à 840 000 Francs (y compris somme à valoir pour révision de prix, imprévus et honoraires) sera financé de la façon suivante :

Subvention F.I.D.O.M.	140 000 Francs
D.G.E.	15 000 Francs
Emprunt	685 000 Francs
	<hr/>
	840 000 Francs

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à :
- * solliciter la subvention correspondante ;
- * lancer l'appel d'offres et passer un marché avec l'entreprise retenue ; en cas d'appel infructueux, à traiter par marché négocié.

Je mets la question aux voix.

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

- Commission des Travaux Publics : Il s'agit de la tranche annuelle traditionnelle de couverture de caniveaux.
- Commission des Finances : Favorable.

Reçu à la Préfecture le 15/04/85

.../...

M. ANNETTE : Pour ce qui concerne la Source et le Chaudron, nous sommes à quel stade d'avancement de l'opération : à 50, 70 ou 80 % ? Quand allons-nous terminer ? La vitesse est-elle suffisante ou pas ?

LE MAIRE : Un certain nombre de travaux est déjà fait.

M. ANNETTE : Donnez-nous un ordre de grandeur. Par exemple, le Chaudron : 70 %.

M. BOYER E. : Concernant le problème de la Source, je tenais à le soulever ici, car rien ne fonctionne à la Source. Je demande qu'il y ait une réflexion là-dessus. Dès qu'il pleut, même les gens qui n'avaient pas d'eau il y a vingt ans, ils l'ont maintenant, depuis les dernières grosses pluies.

M. FOURNEL : Toutes les choses ont un revers de médaille. Il suffit que les bouches d'égouts soient bouchées par des feuilles. En ce cas, le caniveau ne sert plus à rien. En fait, l'eau est passée par-dessus la couverture et est entrée dans les maisons. Dans ce secteur, il y a la Ravine Khâ-Khâ.

M. BOURHIS : Il faudrait que les gens respectent un peu mieux les caniveaux.

LE MAIRE : Lorsqu'on couvre des caniveaux, l'eau pénètre difficilement et déborde.

M. BOYER : Il y a des égouts qui n'ont jamais fonctionné à la Source. Il faut réhabiliter ce secteur.

LE MAIRE : Pas d'autres intervenants ?

Je mets aux voix.

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions sont adoptés à l'**UNANIMITE**.

---o-o-oOo-o-o---